

Trump renonce à séparer les familles de migrants

L'inquiétude du camp républicain avant les élections de mi-mandat l'a emporté sur la «tolérance zéro»

WASHINGTON - correspondant

Depuis son entrée en politique, il y a trois ans, Donald Trump s'était toujours montré capable de défier les lois de la politique. Jusqu'au mercredi 20 juin. En milieu de matinée, le président des États-Unis a pris acte d'une ligne rouge : l'instrumentalisation d'enfants à des fins électorales. Face au tollé croissant suscité par le choix de séparer les familles de sans-papiers arrêtées après le franchissement illégal de la frontière avec le Mexique, M. Trump a battu en retraite en signant dans la précipitation un décret présidentiel disposant que les enfants et les parents seront désormais détenus ensemble pendant la durée des poursuites judiciaires.

Les jours précédents, la Maison Blanche, à commencer par le président lui-même, avait pourtant défendu sans ciller la politique de «tolérance zéro» instaurée par le ministère de la justice avec sa bénédiction qui obligeait depuis le mois de mai la police des frontières à séparer les enfants de leurs parents incarcérés avant d'être jugés, faute de pouvoir légalement emprisonner les premiers. Au moins 2342 enfants et jeunes migrants auraient ainsi été séparés de leurs familles.

Contre toute évidence, la secrétaire à la sécurité intérieure, Kirstjen Nielsen, avait nié l'existence d'une telle politique, alors que Donald Trump prétendait dans le même temps qu'il ne faisait qu'appliquer une disposition législative héritée d'administrations démocrates, ce qui était faux.

Les défenseurs de cette mesure lui trouvaient deux avantages : un effet dissuasif sur les candidats au départ des pays d'Amérique centrale qui alimentent désormais majoritairement l'immigration illégale et un moyen de pression sur le Congrès pour le forcer à adopter des mesures restrictives, y compris concernant l'immigration légale. S'ajoutant aux témoignages d'élus démocrates scandalisés après la visite de centres de rétention, les images pourtant contrôlées par le département de la sécurité intérieure montrant des mineurs placés à l'intérieur d'espaces grillagés, ainsi qu'un en-

registrement de pleurs d'enfants en très bas âge réclamant leurs parents, ont rendu progressivement cette position intenable.

L'opposition de Melania

Les premiers sondages montraient qu'une majorité d'électeurs républicains soutenaient cette politique, alors que les deux tiers de l'ensemble des Américains interrogés s'y opposaient. Mais de nombreux membres du Congrès ont redouté que la polémique ne finisse par peser sur les élections de mi-mandat. Le sénateur du Texas Ted Cruz, qui se représente en novembre, a illustré cette crainte grandissante. Après avoir initialement soutenu la politique de «tolérance zéro», il a fait spectaculairement machine arrière en s'exprimant avec force, mardi, contre les séparations des familles.

Le même jour, rencontrant au Congrès des élus républicains, Donald Trump avait sans doute pris conscience de ce malaise, qui s'ajoutait aux critiques grandissantes de responsables religieux et de figures de son propre camp. Son épouse, manifestement choquée par ces mêmes images,

l'avait fait savoir, comme il l'a reconnu lui-même. L'avocat qui avait suivi la procédure de naturalisation de Melania Trump a ainsi haussé la voix, manifestement avec l'assentiment de sa cliente.

Le lendemain matin, recevant à la Maison Blanche une délégation de sénateurs et de représentants, Donald Trump a semblé découvrir avec candeur les contraintes du pouvoir. «Le dilemme est que si vous êtes faible, ce que les gens aimeraient que vous soyez (...), le pays va être envahi par des millions de personnes. Et si vous êtes dur, vous semblez n'avoir aucun cœur. C'est un dilemme difficile. Peut-être que je préférerais être dur, mais c'est un dilemme difficile», a philosophé le président.

Quelques heures plus tard, il a signé un décret interdisant les séparations de familles, dans une telle précipitation que le mot incriminé a été tout d'abord mal orthographié. «Je n'ai jamais vu des familles être séparées», a affirmé celui qui l'avait décidé. Cette signature lui a permis de se poser une nouvelle fois en homme d'action, y compris en se démentant

lui-même: il avait assuré, cinq jours plus tôt, que le problème ne pouvait être réglé que par le Congrès et non de cette manière.

Ce moyen de parer au plus pressé est loin de régler tous les problèmes.

Les incarcérations

**toucheront
désormais
les familles
tout entières,
ce qui posera
des problèmes
logistiques
et juridiques**

mes posés par les séparations de familles. Le décret ne tourne pas le dos, en effet, à la politique de «tolérance zéro». Il implique seulement que les incarcérations toucheront désormais les familles tout entières, ce qui va poser rapidement des problèmes logistiques tout autant que juridiques.

Le plus évident concerne la période de détention maximum qui peut s'appliquer aux enfants de sans-papiers emprisonnés. Selon une règle découlant d'un très long contentieux juridique, ces enfants ne peuvent en effet être incarcérés plus de vingt jours. Compte tenu de l'engorgement des tribunaux qu'a provoqué la politique de «tolérance zéro», la

perspective de nouvelles séparations imposées n'est qu'une affaire de semaines. Sans compter

qu'il faudra obtenir parallèlement la réunification des familles déjà séparées, que le décret de mercredi ne mentionne pas.

Divisions au Congrès

La responsable de la minorité démocrate à la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, a immédiatement vu le danger. «Au lieu de protéger les enfants traumatisés, le président a ordonné à son procureur général d'ouvrir la voie à l'emprisonnement à long terme de familles dans des conditions carcérales», a-t-elle déploré. Autant dire que le décret présidentiel, qui a fait l'objet d'intenses discussions internes mercredi matin, selon le *Washington Post*, est sans doute le prélude à une vigoureuse bataille juridique, comparable à celle qui s'était ouverte au lendemain de l'arrivée de M. Trump à la Maison Blanche, en janvier, avec la publication précipitée d'un décret anti-immigration immédiatement bloqué par des juges fédéraux.

Le salut, pour la Maison Blanche, ne peut venir aujourd'hui que du Congrès. Ce dernier, compte tenu notamment des divisions internes entre républicains, s'est montré cependant incapable jusqu'à présent de parvenir au moindre compromis sur l'immigration. ■

GILLES PARIS

LE CONTEXTE

FRONTIÈRE

Longue de 3 141 kilomètres, la frontière américano-mexicaine reste le principal point de passage de l'immigration illégale aux États-Unis. Selon l'US Border Patrol, 341 084 migrants ont été arrêtés en tentant de la franchir en 2017, contre 611 689 en 2016, soit une baisse de 40%. Mais les premiers mois de l'année 2018 indiquent une tendance à la hausse, avec une moyenne mensuelle de 50 000 interpellations. Le nombre de migrants qui sont morts en traversant la frontière reste élevé. Selon l'Organisation internationale pour les migrations, 412 décès ont été recensés en 2017, contre 398 en 2016.